



INGÉNIEUR(E) – CHARGÉ(E) DE PROJETS EN GÉNIE CIVIL

SERVICE DU GÉNIE ET DES PROJETS

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste cadre à temps plein;
- Horaire de 40 heures par semaine, réparties sur 4 jours et demi;
- Salaire annuel entre 100 000 \$ et 118 000 \$;
- Plusieurs avantages sociaux offerts.

EXIGENCES

- Détenir un baccalauréat en génie civil ou de la construction et détenir de l'expérience en lien avec les responsabilités du poste;
- Être membre de l'*Ordre des ingénieurs du Québec* (un atout);
- Être titulaire d'un permis de conduire valide de classe 5;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office, Autodesk (civil 3D);
- Détenir une attestation de formation en santé et sécurité au travail sur les chantiers de construction (ASP);
- Avoir une bonne connaissance du contexte légal entourant les projets municipaux;
- Avoir la capacité de planifier, d'organiser et de gérer efficacement les priorités;
- Faire preuve de rigueur, de jugement professionnel et d'un sens de l'éthique et de la conformité;
- Avoir la capacité d'analyser, de synthétiser et de rédiger des documents techniques;
- Avoir des compétences en coordination et en gestion des parties prenantes;
- Avoir la capacité de travailler sous pression et de gérer les imprévus;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et d'un souci du détail;
- Avoir d'excellentes habiletés de communication, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Faire preuve de proactivité et être orienté vers l'amélioration continue.

TRAVAILLER POUR LA VILLE, C'EST :

Piloter des projets variés, de la conception à la réalisation;
Travailler en collaboration avec des experts, partenaires et équipes municipales;
Voir concrètement l'impact de son travail et sur le développement de la Ville.

PRINCIPALES TÂCHES

Sous l'autorité du directeur du Service du génie et des projets, l'ingénieur – chargé de projets planifie, coordonne et réalise des projets d'infrastructures municipales, tels que des bâtiments municipaux, projets d'infrastructure routière, gestion du réseau sanitaire, étangs d'épuration et stations de pompage, réseau d'eau potable (incluant l'usine de traitement), réseau pluvial non conventionnel, etc. Il agit comme responsable de projet, assure la gestion des échéanciers et des coûts, de la qualité et des risques, encadre la préparation des plans et de devis, encadre la surveillance des travaux, veille à la conformité réglementaire et contractuelle, et contribue à la planification des investissements et à la gestion des actifs municipaux. Il soutient le directeur dans la prise de décision et assure une interface professionnelle avec les citoyens, les entrepreneurs, les ministères et les divers partenaires.

De manière indicative et non limitative, la personne accomplit, pour ce faire, les tâches suivantes :

- Planifie, analyse et pilote des projets de différentes envergures, incluant la définition des besoins, les études d'opportunité, l'analyse des options, la portée, le phasage, le budget, l'échéancier, les risques et les stratégies d'exécution;
- Assure une saine gestion de projets, conformément au cadre de gouvernance applicable;
- Assiste son gestionnaire dans la préparation des documents d'appel d'offres;
- Collabore avec tous les intervenants impliqués dans les projets, notamment les firmes de génie-conseil, les laboratoires, les entrepreneurs ainsi que les représentants des services municipaux, afin d'assurer une bonne coordination, autant lors de la préparation que pendant la réalisation des travaux;
- Contribue à la préparation des demandes de prix pour les biens et services liés aux projets et en assure le suivi administratif;
- Rédige des rapports sur la progression des travaux permettant d'évaluer le travail exécuté par les entrepreneurs ainsi que l'avancement des projets;
- Valide et approuve les plans et devis ainsi que les documents nécessaires à la prise de décision;
- Assure l'administration des contrats;
- Assure le suivi des projets et de la qualité des services rendus par les consultants externes;
- Analyse les problématiques, émet des recommandations et en assure le suivi;
- Planifie et encadre la surveillance des travaux et assure le suivi des non-conformités;
- Propose des solutions aux défis pouvant survenir dans la réalisation des projets.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature par écrit, à l'attention de Mme Marie-Andrée Leclerc, chef de la division Ressources humaines, par courriel à emplois@ville.lavaltrie.qc.ca. La candidature écrite doit être en format PDF et comprendre la mention *Ingénieur – chargé de projets en génie civil*.

La Ville de Lavaltrie remercie les personnes qui soumettent leur candidature, mais elle communiquera uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue.

La Ville de Lavaltrie souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.